

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 567-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 512-2017 INTITULÉ RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

**AVIS PUBLIC est donné** que lors d'une séance tenue le 11 mars 2025, le conseil municipal a adopté le projet de *Règlement numéro 567-2025 amendant le règlement numéro 512-2017 intitulé règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble de la municipalité de Saint-Jude*.

Ce projet de règlement a pour objet de faire suite à la résolution numéro 2021-02-035 afin de demander une levée de zone de réserve à la MRC des Maskoutains et à lieu d'apporter des modifications aux plans d'aménagement d'ensemble à la zone de réserve qui devient une zone prioritaire « 115-ZP »

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 20 mars 2025 à 18h40 au 930 rue du Centre.**

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du conseil désigné par le maire expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au BUREAU MUNICIPAL, situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Saint-Jude, ce 12 mars 2025.



---

Myriam Fournier,  
Directrice générale  
et greffière-trésorière